



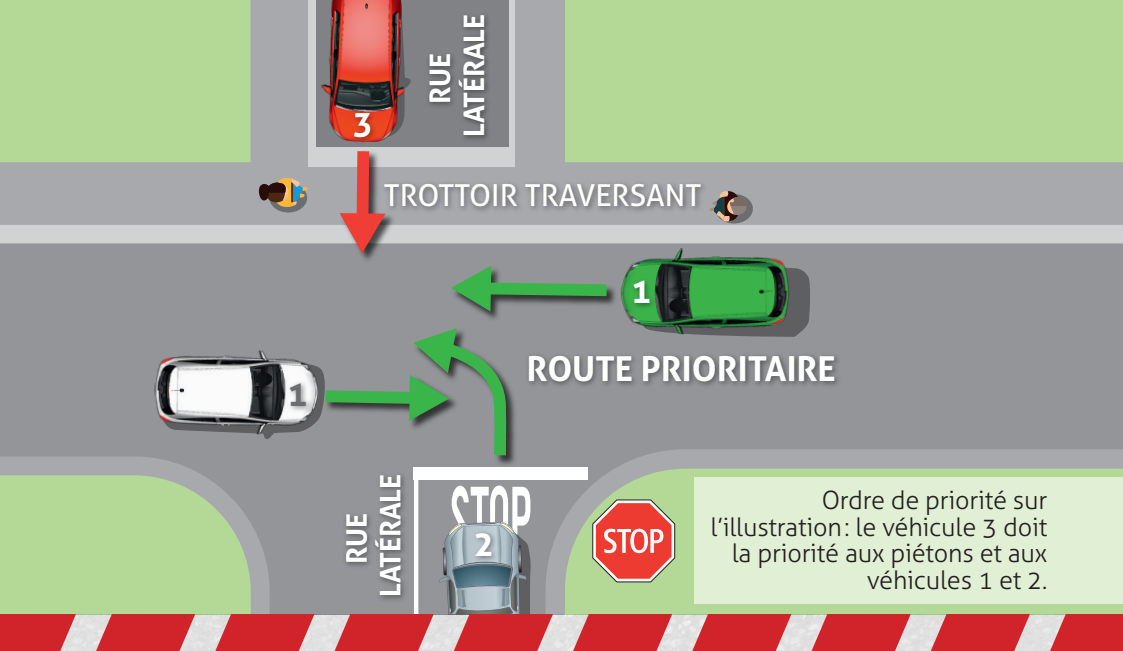
Cernier, débouché de la rue du Pommeret sur la route de Neuchâtel

TROTTOIR TRAVERSANT

QU'EST-CE QUE C'EST?

Un trottoir traversant est une surface de circulation aménagée et utilisée comme un trottoir, qui permet aux piétons de franchir le débouché d'une rue latérale tout en restant prioritaire.

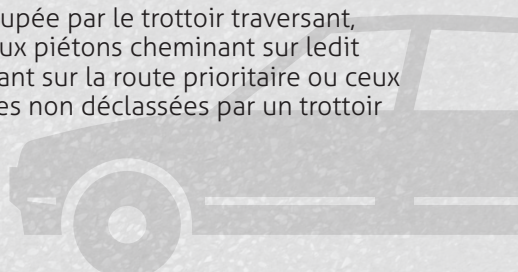




RÈGLES DE PRIORITÉ EN PRÉSENCE D'UN TROTTOIR TRAVERSANT

Tous les véhicules sont tenus de céder la priorité aux piétons se trouvant sur le trottoir traversant, quel que soit le mouvement qu'ils effectuent: en provenance de la route prioritaire pour obliquer dans la rue latérale ou en quittant la rue latérale pour s'engager sur la route prioritaire.

Les conducteurs venant de la rue latérale, coupée par le trottoir traversant, doivent non seulement accorder la priorité aux piétons cheminant sur ledit trottoir, mais aussi à tous les véhicules circulant sur la route prioritaire ou ceux qui s'y engagent depuis d'autres rues latérales non déclassées par un trottoir traversant.



ne.ch

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES

M. Nicolas Merlotti
Ingénieur cantonal
Tél. +41 32 889 57 15

police
NEUCHÂTELOISE

Bien plus que de la sécurité

Cap Alain Saudan
Chef de la police de circulation
Tél. +41 32 889 90 00

SCAN

SCAN - Service cantonal
des automobiles et de la navigation
Etablissement autonome
de droit public de la République et
Canton de Neuchâtel

M. Philippe Burri
Directeur
Tél. +41 32 889 13 99